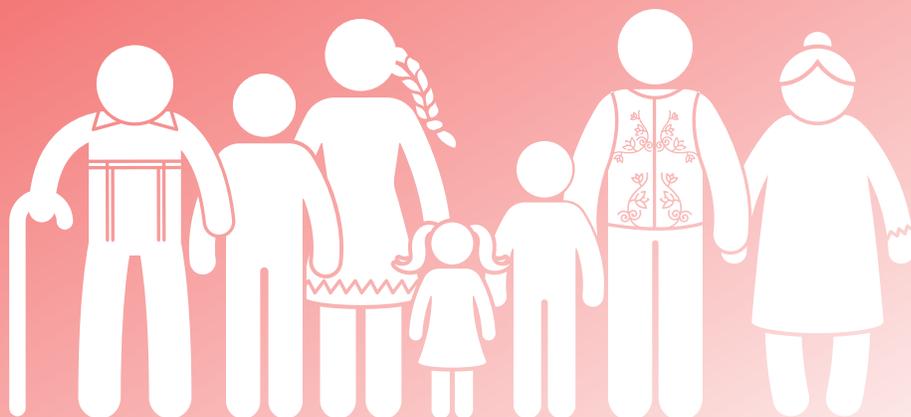


Vers une gouvernance de l'information par et pour les Premières Nations au Québec

Une vision collective respectant l'autonomie
locale des Premières Nations



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



Commission de développement
des ressources humaines des
Premières Nations du Québec
First Nations Human
Resources Development
Commission of Quebec



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



Institut de
développement
durable des
Premières
Nations
du Québec
et du Labrador



INSTITUT
Tshakapesh



Réseau Jeunesse des
Premières Nations
Québec-Labrador

RÉDACTEURS

ÉMILIE GRANTHAM, chef d'équipe du secteur de la recherche, CSSSPNQL

GUILLAUME PLANTE, chargé de projets en gestion de l'information, CSSSPNQL

COLLABORATEURS

SUZY BASILE, professeure, École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

ANNIE BRISSON-PROULX, conseillère en communications, CSSSPNQL

DAVID COUTURIER, stratège en communication

NANCY GROS-LOUIS MCHUGH, gestionnaire du secteur de la recherche, CSSSPNQL

PATRICIA MATHIAS, coordonnatrice des projets de communications, CSSSPNQL

Membres du Groupe de travail régional pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de gouvernance de l'information :

SHUKAPESH ANDRÉ, directeur recherche, développement et innovation, Institut Tshakapesh

ALAIN BÉDARD, directeur par intérim, IDDPNQL

CATHERINE BÉLAND, coordonnatrice en planification, IDDPNQL

JEAN-DENIS GILL, conseiller à la gouvernance, CSSSPNQL

GUY LATOUCHE, urbaniste et conseiller en logement et infrastructure, APNQL

CARL SIMARD, gestionnaire des ressources informationnelles, CSSSPNQL

MARIE-CHRISTINE TREMBLAY, responsable des communications et des projets stratégiques, CDEPNQL

TIM WHITEDUCK, directeur de la technologie, CEPN

RÉVISION LINGUISTIQUE

FRANCE CHOUINARD

GRAPHISME

KARINE POTVIN

NOTE AU LECTEUR

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Tous droits réservés à la CSSSPNQL.

Ce document est accessible en version électronique, en français et en anglais, à l'adresse www.cssspnql.com. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable de la CSSSPNQL. Sa reproduction ou son utilisation à des fins personnelles, mais non commerciales, est toutefois permise, à condition d'en mentionner la source, de la façon suivante :

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2023. *Vers une gouvernance de l'information par et pour les Premières Nations au Québec – Une vision régionale respectant l'autonomie locale des Premières Nations*, 16 pages.

Toute demande doit être adressée à la CSSSPNQL, par courrier ou par courriel, aux coordonnées ci-dessous.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

info@cssspnql.com

ISBN version imprimée : 978-1-77315-470-1

ISBN version Web : 978-1-77315-469-5

© CSSSPNQL 2023

TABLE DES MATIÈRES

Enjeux	4
Constat	4
Objectif	4
Contexte et définition	5
Vision collective de la gouvernance de l'information.....	6
Avantages pour le leadership et pour la population	8
Historique	9
Stratégie nationale par et pour les Premières Nations	9
Stratégie de mobilisation: prochaines étapes	11
Conclusion	14
Pour aller plus loin	15
Documents de référence.....	15

CONTEXTE ET DÉFINITION

- La gouvernance de l'information fait référence à la structure, aux processus et aux protocoles en vertu desquels les Premières Nations sont partie prenante de la prise de décisions relatives à la collecte, à l'utilisation, au partage, à la gestion, à la protection et à l'accessibilité de leur information.
- En harmonie avec leur droit à l'autodétermination et leur souveraineté de l'information, les Premières Nations au Québec organisent, structurent, contrôlent et gèrent leur patrimoine informationnel selon leurs valeurs, leur conception du monde et leurs pratiques afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées et orienter leurs actions pour servir de façon efficace leurs populations.

Qu'est-ce que le patrimoine informationnel ?

Toute information concernant un groupe d'individus, une organisation ou une communauté des Premières Nations, qu'elle soit détenue par les Premières Nations ou par un tiers, qu'elle soit matérielle ou immatérielle. Le patrimoine informationnel comprend quatre types d'information :

1. L'information personnelle, comme un dossier médical ou scolaire.
2. L'information administrative, comme une liste de bande, un rapport financier ou un procès-verbal.
3. L'information culturelle et traditionnelle, qui comprend notamment la langue, les cérémonies, les contes, les légendes, les chants, les savoir-faire traditionnels ainsi que la médecine et la guérison traditionnelles.
4. L'information sur le territoire, les ressources et l'environnement, comme les connaissances sur le monde végétal et animal, la cartographie et les savoirs concernant la chasse, la pêche, la cueillette et le piégeage.

VISION COLLECTIVE DE LA GOUVERNANCE DE L'INFORMATION

La stratégie régionale des Premières Nations au Québec vise à décloisonner les données et l'information concernant les Premières Nations. Une nouvelle structure de gouvernance permettra également une complémentarité des savoirs et viendra encadrer et protéger l'ensemble du patrimoine informationnel des Premières Nations. Par conséquent, les parties prenantes de tous horizons seront mises à contribution afin de représenter la diversité des enjeux et des ambitions de toutes les nations.



La stratégie régionale proposée s'inscrit donc dans une initiative plus large coordonnée à l'échelle nationale, mais aura une vision et des couleurs propres reflétant les réalités et les besoins, mais aussi les forces et les cultures des Premières Nations au Québec. Elle s'appuiera fermement sur les principes déjà énoncés dans le *Cadre de référence sur la gouvernance de l'information des Premières Nations au Québec* (2019), tout en respectant l'autonomie locale de chaque communauté et organisation, et veillera au renforcement des capacités existantes ainsi qu'à la valorisation et à la protection des savoirs traditionnels.

La mise en œuvre de cette stratégie régionale contribuera à surmonter de nombreux obstacles qui limitent actuellement les Premières Nations au Québec dans la gestion et la gouvernance de leur patrimoine informationnel, notamment¹ :

- L'absence de financement récurrent dans ce domaine.
- Le manque d'infrastructures durables pour soutenir une bonne gouvernance de l'information (p. ex. : ressources humaines spécialisées, éléments technologiques).
- Le manque de mesures gouvernementales malgré les nombreux rapports prouvant que les Premières Nations doivent avoir accès à leur information et en avoir le contrôle.
- Des outils et des systèmes de gestion de l'information qui ne sont pas adaptés aux besoins, aux façons de faire et aux cultures des Premières Nations.
- Le fait que les données, l'information et les savoirs existants ne sont pas maximisés.
- Le manque de mécanismes permettant l'application des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP®) et permettant de bien encadrer et protéger le patrimoine informationnel.

¹ CSSSPNQL, *Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec – Rapport sommaire pré-assemblée générale annuelle, juillet 2016* (2016), <https://files.cssspnql.com/index.php/s/aLno2o9nAKq0wWr>; CSSSPNQL, *Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec – Rapport sommaire pré-assemblée générale annuelle, juillet 2017* (2017), https://gouvernance.cssspnql.com/wp-content/uploads/2018/06/pre-aga_juillet2017_fr_web.pdf.

AVANTAGES POUR LE LEADERSHIP ET POUR LA POPULATION

La stratégie régionale de la gouvernance de l'information comporte plusieurs bénéfices et avantages pour le leadership et la population des Premières Nations. En voici les principaux :

Avantages pour LE LEADERSHIP



- **Prendre des décisions** à l'aide de données qui intègrent les savoirs des Premières Nations.
- **Améliorer les services offerts** et contribuer au mieux-être de la population.
- **Faciliter la prise de décisions** dans tous les domaines et tous les champs prioritaires à l'aide de données fiables et validées, tant dans l'offre de services à la population, la défense des intérêts que l'autodétermination.
- **Avoir un meilleur accès à l'information, aux données et aux statistiques** pour répondre aux besoins des communautés et des organisations régionales, par exemple pour broser des portraits communautaires, mettre sur pied différentes initiatives, créer des programmes sociaux et soutenir toute planification.
- **Récolter, répertorier et structurer des données** pour mieux répondre aux besoins des communautés dans les domaines suivants : santé, mieux-être, culture, éducation, aménagement du territoire, développement économique et durable, vie communautaire, démographie, logement, etc.
- **Rapatrier les données** des gouvernements et des institutions pour que les Premières Nations y aient accès.



Avantages pour LA POPULATION

- **Protéger et valoriser** la culture, les savoirs et les connaissances des Premières Nations.
- **Préserver** la transmission intergénérationnelle du patrimoine informationnel.
- **Jouir d'une offre de services améliorée** dans tous les domaines : santé, services sociaux, éducation, logement, loisirs, services éducatifs, infrastructures communautaires, territoire, etc.
- **Créer de nouveaux services** dans les communautés et **créer des emplois en technologie** et dans des domaines connexes.
- **Accroître la confiance** envers les services et la gestion des renseignements personnels.
- **Mieux connaître** les enjeux et les progrès réalisés.
- **Renforcer** le sentiment d'appartenance et les capacités.

HISTORIQUE

Au cours des trente dernières années, les Premières Nations au Canada ont affirmé et démontré, dans le cadre de nombreuses initiatives, leur volonté d'autodétermination et de souveraineté sur leurs données et l'ensemble de leur patrimoine informationnel. Parmi ces initiatives, notons la formation du Comité directeur national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), chargé de mener une enquête nationale sur la santé des Premières Nations en 1996, et la création des principes de PCAP® des Premières Nations, en 1998, lesquels déterminent comment les données et l'information des Premières Nations doivent être collectées, protégées, utilisées ou partagées.

STRATÉGIE NATIONALE PAR ET POUR LES PREMIÈRES NATIONS

Adoption de la résolution n° 57

En 2016, 20 ans après les premières initiatives de gestion et de gouvernance de l'information des Premières Nations au Canada, l'APN a adopté la résolution n° 57, qui réclamait au gouvernement du Canada de financer l'élaboration d'une stratégie nationale de gouvernance des données des Premières Nations. La résolution précise que la souveraineté des données est la pierre angulaire de la reconstruction des nations et que l'accès à l'information est essentiel à la prise de décisions visant l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations.

Dépôt de la Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations

Dans le budget fédéral de 2018, du financement a été accordé au Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) et à ses partenaires pour élaborer une telle stratégie. Cela a été fait en partie à la suite du sommet national de 2019, regroupant des représentants des Premières Nations de partout au pays et au cours duquel les délégués ont souligné l'importance que la stratégie soit centrée sur la culture et les besoins propres à chaque nation. Le 31 mars 2020, le CGIPN soumet à Services aux Autochtones Canada la Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations.

Dans cette stratégie, les Premières Nations ont notamment défini ce que représente pour elles la gouvernance de l'information dans un contexte de décolonisation des données :

«Au-delà de l'autodétermination et de l'autonomie, la décolonisation des données est tout aussi importante pour les Premières Nations, car elle permet de combler le fossé entre la vie que nous vivons aujourd'hui et celle que le Créateur a voulu que nous vivions².»

Elles ont également précisé leur vision de la souveraineté des données, c'est-à-dire le droit des peuples autochtones de déterminer les moyens de collecte, d'accès, d'analyse, d'interprétation, de gestion, de diffusion et de réutilisation des données les concernant.

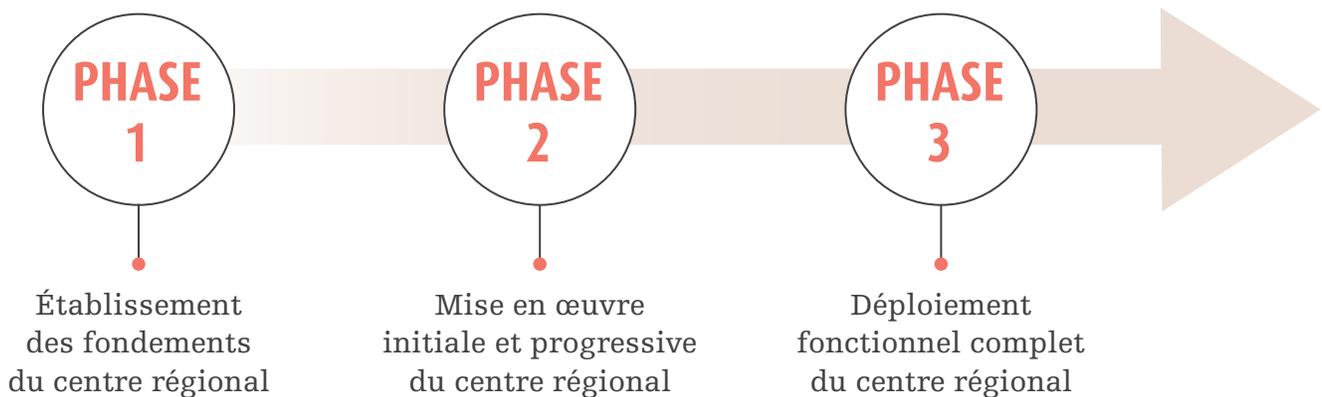
Après le dépôt de la stratégie, des fonds destinés à la poursuite des travaux d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie nationale ont été annoncés dans le budget fédéral de 2021. Les fonds ont été versés au CGIPN, puis redistribués aux régions pour qu'au terme de ce processus, un réseau national de centres régionaux de gouvernance de l'information soit établi. Chacun de ces centres régionaux sera unique et s'appuiera sur les cultures, la connexion au territoire, les relations, les langues, les connaissances, les savoirs ainsi que l'environnement politique et juridique des communautés et des nations qu'il servira. Parmi les visées et les avantages de ces centres, notons, entre autres :

- Le renforcement des capacités et l'affirmation de l'autodétermination des communautés, des nations et de leurs organisations en matière de gestion et de gouvernance de l'information.
- La souveraineté des données, conformément aux visions du monde distinctes des Premières Nations.
- La poursuite de la décolonisation de la recherche et un meilleur encadrement du patrimoine informationnel.

STRATÉGIE DE MOBILISATION : PROCHAINES ÉTAPES

La mise en œuvre du réseau de centres régionaux de gouvernance de l'information doit se faire en trois phases :

- La première, qui s'étendra jusqu'en 2025, a pour but d'établir les fondements du centre régional de gouvernance de l'information (son offre de services, sa forme, sa structure, etc.).
- La deuxième phase sera consacrée à la mise en œuvre initiale et progressive de cette entité.
- Enfin, la troisième phase consistera en un déploiement fonctionnel complet du centre.



En fonction des scénarios proposés, la décision finale reviendra aux grands chefs et aux chefs.

PHASE 1

2022-2025

Pour la phase 1, l'équipe de travail régionale est intégrée au secteur de la recherche de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL). Elle assurera, entre autres, la liaison entre les différents acteurs locaux, régionaux et nationaux et fournira au leadership des Premières Nations toute l'information nécessaire à la prise de décisions concernant la mise en place du centre régional pour les Premières Nations au Québec.

Par ailleurs, une équipe de coordination nationale a été formée par le CGIPN. Elle appuiera le travail de chacune des régions et favorisera la liaison et l'arrimage entre les régions pour la mise en commun des expertises et la mise en place éventuelle d'un réseau entre les centres régionaux.

Collaboration d'un groupe de travail régional

L'équipe affiliée à la stratégie régionale de gouvernance de l'information s'appuiera fortement sur la collaboration d'un groupe de travail régional composé de représentants des commissions de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et d'organismes régionaux des Premières Nations.

Ce groupe a pour mandat de valider les orientations de l'équipe de travail et d'envisager des actions qui permettront d'établir de nouveaux processus et de nouvelles structures, ou d'améliorer ceux en place, pour une gouvernance de l'information renouvelée et renforcée. Il sera impliqué tout au long de la première phase de la stratégie.

Trois grands chantiers

Les travaux de la phase 1 seront guidés par trois grands chantiers, qui seront réalisés conjointement et simultanément.

CHANTIER A • COMMUNICATION ET MOBILISATION

Le chantier A consiste à mobiliser les communautés, les commissions et organismes régionaux et le leadership des Premières Nations au Québec autour de la Stratégie régionale de gouvernance de l'information afin que tous soient engagés dans la démarche et la réflexion. L'élaboration d'une stratégie de communication et de mobilisation ainsi que la tenue de séances de mobilisation et de discussions avec les communautés et les organisations des Premières Nations sont prévues.

CHANTIER B • STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU CENTRE RÉGIONAL

Le chantier B concerne la réflexion sur la structure de gouvernance du centre régional de gouvernance de l'information, par exemple son mode de prise de décisions, son cadre de responsabilité et son statut juridique. Pour ce faire, une revue des caractéristiques, de l'historique et des enjeux propres à différentes organisations à travers le monde sera réalisée. Cet état des connaissances servira de base à la réflexion sur l'élaboration de la structure de gouvernance qui répondra aux enjeux, aux besoins et aux priorités des nations et de leurs organisations.

CHANTIER C • PORTRAIT RÉGIONAL DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE DU PATRIMOINE INFORMATIONNEL

Le chantier C prévoit la réalisation d'un portrait de la gestion et de la gouvernance du patrimoine informationnel des Premières Nations au Québec. Il sera brossé à partir d'une vaste collecte d'information auprès des communautés, des organisations des Premières Nations et de leurs partenaires. Ce portrait visera les objectifs suivants :

- Cerner les besoins et les priorités en matière de gestion et de gouvernance de l'information.
- Élaborer l'offre de services du centre régional et déterminer l'expertise à mettre en place.
- Dresser un inventaire des données et des connaissances concernant les Premières Nations afin d'établir l'ordre de priorité des données à rapatrier au sein du centre régional de gouvernance de l'information.

Tout au long de cette première phase de travaux, les communautés et les nations seront au cœur de la réflexion et bâtiront collectivement les fondements du centre régional, qui servira à répondre à leurs besoins. Ainsi, les efforts de l'équipe de travail seront consacrés à faciliter cette coconstruction et à soutenir les Premières Nations dans leurs analyses.

PHASES 2.3

Au fur et à mesure que les travaux de la phase 1 progresseront, il sera possible de dégager les grandes orientations des deux prochaines phases, selon les décisions des Premières Nations.

CONCLUSION

Les Premières Nations se trouvent dans une conjoncture claire : à l'échelle internationale, nationale et régionale, il y a consensus sur l'importance à accorder à la gouvernance, à l'autodétermination et à la souveraineté de l'information des Premières Nations.

Pour le leadership et l'ensemble des populations des Premières Nations au Québec, une meilleure accessibilité et un plus grand contrôle des données les concernant sont riches en avantages. L'expression « l'information, c'est le pouvoir » ne pourrait être plus vraie dans cette situation. Après tout, le pouvoir n'appartient pas seulement à celui qui détient l'information, mais à celui qui sait la traiter et l'utiliser. Dans un contexte où le leadership des Premières Nations prend des décisions pour assurer le mieux-être et l'avenir de ses communautés, notamment par une offre de services répondant à leurs besoins, cette occasion que représente la gouvernance de l'information doit être saisie.

Pour obtenir de l'information supplémentaire sur la stratégie régionale de gouvernance de l'information des Premières Nations au Québec, communiquez avec la CSSSPNQL, à info@cssspnql.com.

POUR ALLER PLUS LOIN

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. *Cadre de référence sur la gouvernance de l'information des Premières Nations au Québec*. (2019). <https://files.cssspnql.com/index.php/s/ARdXSXWTgPZMSLT>.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Assemblée des Premières Nations. «Assemblée générale annuelle, 12, 13 et 14 juillet 2016, Niagara Falls (Ontario) - Résolutions finales», 2016. https://www.afn.ca/uploads/files/resolutions/2016_aga_res-fr.pdf.https://www.afn.ca/uploads/files/resolutions/2016_aga_res-fr.pdf

Assemblée générale des Nations Unies. «Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). A/RES/61/295», 2007. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/512/08/PDF/N0651208.pdf?OpenElement>.

Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) (site Web). Consulté le 15 décembre 2022, <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>.

Ownership, Control, Access and Possession (OCAP™): The Path to First Nations Information Governance. (2014). https://achh.ca/wp-content/uploads/2018/07/OCAP_FNIGC.pdf.

Sommet sur la stratégie nationale de gouvernance des données : 26 et 27 février 2019. (2019).

Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations : Renforcer les institutions et les capacités communautaires des Premières Nations. (2020). https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2020/06/fnigc_fndgs_fr_final.pdf.

Exploration of the Impact of Canada's Information Management Regime on First Nations Data Sovereignty. (2022). https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2022/09/FNIGC_Discussion_Paper_IM_Regime_Data_Sovereignty_EN.pdf.

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport final*. Gouvernement du Québec (2019). https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_final.pdf.

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. (2012). https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf.

Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. (Ottawa, 1996). https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/bcp-pco/Z1-1991-1-3-fra.pdf.

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA). *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Volume 1b. (2019). https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/MMIWG_Final_Report_Vol_1b_French-FINAL.pdf.

Trevethan, Shelley. *Renforcer la disponibilité des données sur les Premières Nations*. Document préparé pour Services aux Autochtones Canada et l'Assemblée des Premières Nations (2019). https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2019/05/NCR-11176062-v1-RENFORCER_LA_DISPONIBILITE_DES_DONNEES_SUR_LES_PREMIERS_NATIONS-MAR_25_2019-FINAL_F.pdf.



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



Commission de développement
des ressources humaines des
Premières Nations du Québec
First Nations Human
Resources Development
Commission of Quebec



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



Institut de
développement
durable des
Premières
Nations
du Québec
et du Labrador



Réseau Jeunesse des
Premières Nations
Québec-Labrador